



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

### Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 10 mars 2025, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir  
Mme Marie-Soleil Poulin  
M. Jean-Claude Daoust

M. Simon Normandin  
M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

#### 2025-03-10-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

#### 2025-03-10-02 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

#### 2025-03-10-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 10 février 2025
7. Dépôt et Approbation des comptes
8. Rapport du maire
9. Rapport de la direction générale
10. Résolutions
  - 10.1. Représentant Plan Climat et Schéma d'aménagement de développement durable
  - 10.2. Compte de taxes en ligne
  - 10.3. Formation Tournée de zones 2025
  - 10.4. Adoption du second projet REG 344 Modification de zonage RC-2
  - 10.5. Annulation des résolutions 2024-12-09-27 et 2024-12-09-29
  - 10.6. Entente Northern Border Dispatcher
  - 10.7. Exemption de taxes Gestion du Patrimoine Saint-Herménégilde
  - 10.8. Demande 001-03-02-2025 - CPTAQ – M. Cloutier
  - 10.9. Offre de services EXP pour projets et subventions 2026
  - 10.10. Offre de service abat-poussière
  - 10.11. Offre de service Marquage de rue
  - 10.12. Offre de service débroussaillage
  - 10.13. Offre de service balayage de rue
  - 10.14. Registre des entrepreneurs
11. Régie Incendie
12. RIGDSC et Hygiène du Milieu

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde



13. Forêt Hereford
14. Loisirs
15. Famille
16. Culture
17. Lacs et cours d'eau
18. Divers
19. Période de questions
20. Autres sujets
21. Levée de l'assemblée

Adoptée.

**2025-03-10-04**    **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Toutes les questions ont été répondues.

**2025-03-10-05**    **SUIVI DES DEMANDES**

Toutes les demandes ont été répondues.

**2025-03-10-06**    **ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2025**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session ordinaire du 10 février 2025 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

**2025-03-10-07**    **DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES**

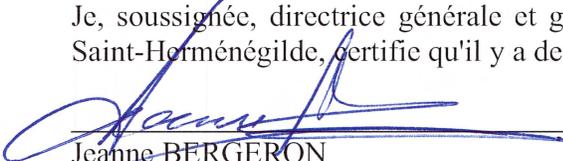
La greffière-trésorière par intérim dépose la liste des comptes fournisseurs du mois de février 2025 (261 807,81 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en février 2025 et les états financiers mensuels de février 2025. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de février 2025.

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents:

- **DE PRENDRE ACTE** du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
- **D'ADOPTER** et **D'AUTORISER** le paiement des comptes tels que soumis.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

  
Jeanne BERGERON

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**2025-03-10-08    RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire Steve Lanciaux annonce la démission de monsieur le conseiller Michel Fontaine en date du 1<sup>er</sup> mars 2025. Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust assistera aux réunions du comité Culture et lui-même assistera aux réunions de la Régie Incendie de Coaticook.

Il rappelle de vérifier les ponceaux, avec la pluie et la chaleur annoncées.

Il invite les citoyens à contacter l'équipe municipale pour les aviser des trous et nid-de-poule qu'ils verraient.

**2025-03-10-09    RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron dépose la démission de monsieur le conseiller Michel Fontaine.

Elle dépose également le rapport de correspondance, les états financiers pour le mois de février 2025, le rapport du mois de janvier 2025 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le rapport des permis émis en février 2025, soit un (1) permis.

**2025-03-10-10    RESOLUTIONS**

**2025-03-10-10.1    REPRESENTANT PLAN CLIMAT ET SCHEMA D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**ATTENDU QUE** la MRC de Coaticook fera le lancement des démarches du **Plan Climat** et la **révision du Schéma d'aménagement et développement durable (SADD)**;

**ATTENDU QUE** la MRC de Coaticook a invité la municipalité de Saint-Herménégilde à cibler 1 à 2 représentants pour suivre ces chantiers;

**ATTENDU QUE** monsieur le maire Steve Lanciaux et monsieur le conseiller Mario St-Pierre ont manifesté leur intérêt à représenter la municipalité dans le **Plan Climat** et la **révision du Schéma d'aménagement et développement durable (SADD)**;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater monsieur le maire Steve Lanciaux et monsieur le conseiller Mario St-Pierre à représenter la municipalité dans le **Plan Climat** et la **révision du Schéma d'aménagement et développement durable (SADD)**.

Adoptée.

**2025-03-10-10.2    COMPTE DE TAXES EN LIGNE**

**ATTENDU QUE** la municipalité reçoit régulièrement des demandes de citoyens qui désirent recevoir une copie numérique de leur compte de taxes;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de services de PG Solutions pour les comptes de taxes en ligne de 771,00 \$ pour le prix du Programme CESA - Récurrent, plus le coût unique pour la licence et les services professionnels pour la mise en route totalisant 3 393,50 \$ plus les taxes applicables.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'**accepter l'offre de services de PG Solutions pour les comptes de taxes en ligne de 771,00 \$ pour le prix du Programme CESA - Récurrent, plus le coût unique pour la licence et les services professionnels pour la mise en route totalisant 3 393,50 \$ plus les taxes applicables.
- **D'**autoriser la direction générale à signer l'offre de services de PG Solution et tout autre document nécessaire afin de donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

**2025-03-10-10.3 FORMATION TOURNEE DE ZONES 2025**

**ATTENDU QUE** la Tournée de zones 2025 de l'ADMQ propose une journée de formation en présentiel sur deux sujets essentiels, soit « La gestion contractuelle (diverses vérifications) » et « Soutenir le conseil et concrétiser les orientations municipales (bonnes pratiques) », pour le coût de 390,00 \$ plus taxes;

**ATTENDU QU'**il serait avantageux pour la municipalité, que madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron puisse assister à cette journée de formation;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **QUE** madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron s'inscrive et assiste à la journée de formation de la Tournée de zones 2025 de l'ADMQ, au coût de 390,00 \$ plus taxes.
- **QUE** tous les frais relatifs à cette formation soient défrayés par la Municipalité de Saint-Herménégilde.

Adoptée.

**2025-03-10-10.4 ADOPTION DU SECOND PROJET DE REGLEMENT 344 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NO 237-14 AFIN DE MODIFIER LES USAGES AUTORISES DANS LA ZONE RC-2**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre déclare que le fait de voter à l'égard de la question soumise au conseil est susceptible de constituer un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal. Monsieur le conseiller Mario St-Pierre confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre quitte les délibérations de ce conseil à 19 h 10.

**ATTENDU QUE** la municipalité juge opportun d'adopter le second projet de règlement numéro 344 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin de modifier les usages autorisés dans la zone RC-2, pour permettre l'usage secondaire d'établissement de vente de pièces et accessoires pour véhicules avec installation ou réparation, de manière accessoire à un usage principal de résidence unifamiliale, dans la zone RC-2;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du 10 février 2025 et qu'un premier projet de règlement numéro 344 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin de modifier les usages autorisés dans la zone RC-2 a été régulièrement adopté à cette même séance le 10 février 2025, par résolution numéro 2025-02-10-13;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**ATTENDU QU'**une copie du second projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures préalablement à la séance d'adoption du présent second projet de règlement et que tous les membres présents renoncent à sa lecture, séance tenante;

**ATTENDU QUE** des copies du second projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de cette séance, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, C-27.1);

**ATTENDU QU'**une consultation publique a eu lieu le 10 mars 2025 à 18 h 30;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le second projet de règlement numéro 344 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin de modifier les usages autorisés dans la zone RC-2 et qu'un avis soit envoyé à la MRC de Coaticook.

Adoptée.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre se joint de nouveau aux délibérations de ce conseil à 19 h 11.

**2025-03-10-10.5 ANNULATION DES RÉSOLUTIONS 2024-12-09-27 ET 2024-12-09-29**

**ATTENDU QUE** le 9 décembre 2024, la résolution 2024-12-09-27 a été adoptée afin d'affecter du surplus libre accumulé au 31 décembre 2024 la somme de 5 526,00 \$ au fonds réservé pour les élections;

**ATTENDU QUE** le 9 décembre 2024, la résolution 2024-12-09-29 a été adoptée, puisque le conseil avait prévu dans son budget 2024, d'affecter une somme de 134 132,00 \$ pour son équilibre budgétaire et que cette somme n'a pas été nécessaire pour atteindre l'équilibre;

**ATTENDU QUE** les résolutions 2024-12-09-27 et 2024-12-09-27 n'étaient pas nécessaires;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents que les résolutions 2024-12-09-27 et 2024-12-09-27 soient annulées, puisqu'elles n'étaient pas nécessaires.

Adoptée.

**2025-03-10-10.6 ENTENTE NORTHERN BORDER DISPATCHER**

**ATTENDU** que les municipalités d'East Hereford, Saint-Herménégilde, Saint-Malo et Saint-Venant-de-Paquette ont signé une entente intermunicipale portant sur le partage d'équipements servants à la radiocommunication au Mont Hereford en 2011 en conformité avec les articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1);

**ATTENDU** que ladite entente n'a pas été résiliée et est toujours valide;

**ATTENDU** la nécessité pour ces municipalités de se doter d'un système de communications adéquat pour assurer la sécurité de leur population, notamment au niveau de l'incendie;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Herménégilde a la responsabilité de la gestion de l'entente et de l'imposition des coûts afférents aux municipalités;

**ATTENDU** que Northern Border Dispatch souhaite avoir accès au site afin d'installer des équipements supplémentaires au Mont Hereford, conformément à l'entente préalable approuvée par la Municipalité d'East Hereford (Tower License Agreement) dont copie demeure jointe aux présentes;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'**accepter l'ajout d'équipements supplémentaires au Mont Hereford pour les besoins du Northern Border Dispatch, tel que présenté ;
- **D'**autoriser le greffier-trésorier ainsi que le maire à signer l'entente à cet effet au nom de la Municipalité ;
- **DE** transmettre une copie de ladite résolution aux autres municipalités afin de les informer.

Adoptée.

**2025-03-10-10.7 SUBVENTION GESTION DU PATRIMOINE SAINT-HERMÉNÉGILDE**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et Monsieur le conseiller Robin Cotnoir déclarent que le fait de voter à l'égard de la question soumise au conseil est susceptible de constituer un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal. Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et monsieur le conseiller Robin Cotnoir confirment qu'ils n'ont pas participé et qu'ils ne participeront pas aux délibérations sur ce sujet, qu'ils ne voteront pas et qu'ils ne tenteront pas d'influencer le vote.

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et monsieur le conseiller Robin Cotnoir quittent les délibérations de ce conseil à 19h13.

**ATTENDU QUE** Gestion du Patrimoine Saint-Herménégilde demande une aide financière de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents de remettre une aide financière de 2 612,46 \$ à Gestion du Patrimoine Saint-Herménégilde, représentant la somme des taxes municipales pour l'année 2025, si l'organisme avait pu compléter la demande d'exemption de taxes pour l'année 2025.

Adoptée.

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et monsieur le conseiller Robin Cotnoir se joignent de nouveau aux délibérations de ce conseil à 19h14.

**2025-03-10-10.8 DEMANDE 001-03-02-2025 - CPTAQ – M. CLOUTIER**

Ce point est reporté.

**2025-03-10-10.9 OFFRE DE SERVICES EXP POUR PROJETS ET SUBVENTIONS**

**ATTENDU QUE** la firme d'ingénierie EXP a offert ses services de consultations ponctuelles en génie civil dans le cadre de divers dossiers d'infrastructures pour l'année 2025;

**ATTENDU QUE** la municipalité ne dispose pas d'un ingénieur au sein de son personnel;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les services de la firme d'ingénierie EXP pour les consultations ponctuelles en génie civil, et plus particulièrement et non limitativement, pour les demandes de subventions TECQ, PIRRL et PAVL selon les besoins établis entre la municipalité et EXP.

Adoptée.

### **2025-03-10-10.10 OFFRE DE SERVICE ABAT-POUSSIÈRE**

**ATTENDU QU'**une invitation à soumissionner pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière liquide sur les chemins de la Municipalité, soit 112 000 litres de calcium 35% avec certification BNQ 2410-300 pour une distance d'environ 50 kilomètres a été transmise aux soumissionnaires désignés selon le devis, préparé par Jeanne Bergeron, greffière-trésorière par intérim, en date du 22 janvier 2025;

**ATTENDU QUE** les soumissions reçues sont au nombre de trois, qu'elles sont toutes conformes et que, ce faisant, la Municipalité désire retenir les services du plus bas soumissionnaire;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2025 à Enviro Solutions Canada Inc., étant le plus bas soumissionnaire, pour le prix de 50 377,60 \$ plus taxes.

Adoptée.

### **2025-03-10-10.11 OFFRE DE SERVICE MARQUAGE DE RUE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu des soumissions pour le marquage des rues pour l'année 2025;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat à Marquage Traçage Québec d'une somme de 5 860,00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

### **2025-03-10-10.12 OFFRE DE SERVICE DÉBROUSSAILLAGE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu des soumissions pour le débroussaillage des abords de route pour l'année 2025;

**ATTENDU QUE** le comité voirie et infrastructures a donné ses recommandations au conseil municipal et que le conseil retient;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Transporteurs Sherbrooke Unifié Inc. au tarif horaire de 175,00 \$ pour la débroussaillage et fauchage des voies publiques, plus taxes, conformément à la soumission du 3 mars 2025.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**2025-03-10-10.13 OFFRE DE SERVICE BALAYAGE DE RUE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu des soumissions pour le balayage de route pour l'année 2025;

**ATTENDU QUE** le Comité voirie et infrastructures a donné ses recommandations au conseil municipal et que le conseil retient;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Entreprises Simon Maurice au tarif horaire de 130,00 \$ pour le balai 7 pieds et de 125,00 \$ pour le balai 5 pieds plus taxes conformément à la soumission saison 2025.

Adoptée.

**2025-03-10-10.14 REGISTRE DES ENTREPRENEURS**

**ATTENDU QUE** la municipalité a invité des entrepreneurs à fournir des soumissions pour la fourniture de matériaux et d'équipements pour des travaux que la municipalité pourrait effectuer en 2025;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver le registre des entrepreneurs 2025 pour la fourniture de matériaux et d'équipements.

Adoptée.

**2025-03-10-11 RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK**

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que la Régie Incendie de Coaticook a obtenu un prêt pour l'achat d'un camion-citerne. Il en saura plus à la suite de la prochaine réunion.

**2025-03-10-12 RÉGIE RIGDSC ET HYGIÈNE DU MILIEU**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust mentionne que les plans de dessins des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cellule sont débutés.

**2025-03-10-13 FORÊT HEREFORD**

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que la prochaine réunion est demain soir.

**2025-03-10-14 LOISIRS**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin n'a rien à mentionner.

**2025-03-10-15 FAMILLE**

Monsieur le conseiller Simon Normandin indique que les inscriptions pour le camp Kionata débiteront le 7 avril. Les services sont offerts à Saint-Herménégilde comme l'an passé.

**2025-03-10-16 CULTURE**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust mentionne qu'il n'y a pas eu beaucoup d'activité cet hiver. Il assistera à la prochaine rencontre en tant que citoyen et non comme représentant de la municipalité.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**

**M**  
**G**  
no de résolution  
ou annotation

**2025-03-10-17    LACS ET COURS D'EAU**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir n'a rien à mentionner.

**2025-03-10-18    DIVERS**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre aimerait que le maximum de la dépense soit précisé dans la résolution.

**2025-03-10-19    PÉRIODE DE QUESTIONS**

Toutes les questions ont été répondues.

**2025-03-10-20    AUTRES SUJETS**

La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le lundi 14 avril 2025 à 19 h 00.

**2025-03-10-21    LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 33.

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

  
\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.